

ARSLA

Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale
Amyotrophique et autres maladies du motoneurone

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

111, Rue de Reuilly

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

ARSLA

Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres maladies du motoneurone

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

111, Rue de Reuilly

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association ARSLA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ARSLA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 mai 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI

Comptes annuels

ARSLA

31/12/2022

Ce document contient 35 pages





ARSLA

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan Actif	3
0.2	Bilan Passif	4
0.3	Compte de résultat	5
0.4	Annexe aux comptes	7

ARSLA

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	96 074	96 074		41
		Immobilisations incorporelles en cours	117 539		117 539	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	213 613	96 074	117 539	41
	Immobilisations corporelles	Terrains	290 243		290 243	309 743
		Constructions	2 645 539	908 759	1 736 780	1 990 480
		Inst.techniques, mat.out.industriels	2 985 470	2 093 671	891 799	1 050 176
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	TOTAL	5 921 254	3 002 430	2 918 823	3 350 401	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				500 000	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	1 169		1 169	1 169	
	TOTAL	1 169		1 169	1 169	
	Total I	6 136 037	3 098 505	3 037 532	3 851 612	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
		Créances reçues par legs ou donations	46 690		46 690	276 298
		Autres	27 483		27 483	11 720
		TOTAL	74 174		74 174	288 019
	Divers	Valeurs mobilières de placement	375 761		375 761	75 239
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		3 092 418		3 092 418	3 089 898	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		26 130		26 130	10 233	
	Total II	3 568 483		3 568 483	3 463 390	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	9 704 521	3 098 505	6 606 016	7 315 003	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

ARSLA

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	260 732	260 732
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 057 400	1 057 400
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	222 001	222 001
	Réserves pour projet de l'entité	30 000	30 000
Autres	3 548 355	2 709 056	
Report à nouveau	1 084 137	1 084 137	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-4 044	839 299	
Situation nette (sous-total)	6 198 583	6 202 627	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	6 198 583	6 202 627	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	46 690	776 298
	Fonds dédiés	116 670	67 000
	Total II	163 360	843 298
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 084	1 763
	Total III	1 084	1 763
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	3 400	3 400
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 640	87 018
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	88 384	45 225
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	97 562	131 669
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
Total IV	242 988	267 314	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	6 606 016	7 315 003	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

ARSLA

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	25 950	28 825
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	460	2 465
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	38 333	53 213
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	80 000	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 555 971	1 373 596
	Mécénats	84 936	19 984
	Legs, donations et assurances-vie	1 063 680	1 274 519
	Contributions financières		52 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 911	5 071
Utilisations des fonds dédiés	9 060		
Autres produits	1 960	98 484	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 868 263	2 908 159
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	658 615	510 629
	Aides financières	1 196 748	602 271
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 514	13 501
	Salaires et traitements	315 698	250 813
	Charges sociales	115 529	87 737
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	527 754	507 853
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	58 730	67 000
	Autres charges	6 128	25 855
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 899 720	2 065 662
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	-31 457	842 496

ARSLA

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 733	6 938
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	1	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	4 734	6 938
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	51	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	51	
2. Résultat financier (III-IV)		4 683	6 938
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-26 773	849 435
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	123 440	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	123 440	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	100	3 403
	Sur opérations en capital	100 610	6 732
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	100 710	10 136
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		22 729	-10 136
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		2 996 437	2 915 097
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		3 000 482	2 075 798
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-4 044	839 299
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total		146 083	72 556
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total		146 083	72 556



KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Ce rapport contient 29 pages
ARSLA - 2022 12 - Annexe

Table des matières

1	Objet social	4
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	5
3	Description des moyens mis en œuvre	6
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	7
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	7
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	7
5	Principes et méthodes comptables	8
5.1	Principes généraux	8
5.1.1	Changement de méthode comptable	8
5.1.2	Changements d'estimation	8
5.1.3	Corrections d'erreurs	8
5.2	Dérogations	8
5.3	Principales méthodes comptables	8
5.3.1	Présentation des comptes	8
5.3.2	Méthode générale	8
6	Informations relatives aux postes du bilan	10
6.1	Actif immobilisé	10
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	11
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	12
6.1.3	Immobilisations incorporelles	12
6.1.4	Immobilisations corporelles	12
6.1.5	Dépréciation de l'actif immobilisé	13
6.2	Actif circulant	13
6.2.1	Créances, dont reçues par legs ou donations / dépréciations	13
6.2.2	Créances reçues par legs ou donations	14
6.2.3	Produits à recevoir	14
6.2.4	Charges constatées d'avance	14
6.3	Fonds propres	15
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	15

**ARSLA**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

6.4	Fonds reportés et dédiés	15
6.4.1	Fonds reportés liés aux legs ou donations	15
6.4.2	Fonds dédiés	15
6.5	Provision pour risques et charges	16
6.5.1	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	16
6.6	Dettes	17
6.6.1	Etat des dettes	17
6.6.2	Détail autres dettes : aides pour la recherche	17
6.6.3	Charges à payer	17
6.6.4	Produits constatés d'avance	18
7	Informations relatives au Compte de résultat	19
7.1	Ventilation des produits d'exploitation	19
7.2	Ventilation des produits liés aux legs	19
7.3	Ventilation de l'effectif moyen	20
7.4	Contributions volontaires en nature	20
7.5	Engagement hors bilan	21
7.5.1	Engagements reçus	21
7.5.2	Engagements donnés	21
7.6	Honoraires du commissaire aux comptes	21
8	Le don en confiance	22
8.1	Remboursement des frais des administrateurs	22
8.2	Remboursement de frais	22
8.3	Rémunération des dirigeants	22
9	Compte de résultat par origine et par destination	23
9.1	Définition des missions sociales	23
9.2	Ressources issues de la générosité du public et autres ressources	23
9.3	Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources	24
9.4	Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public	25
9.5	Les immobilisations	25
9.6	Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2022	26
9.6.1	Le compte de résultat par origine et par destination	26



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

9.6.2	Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	27
-------	----------------------------------------------------------------------	----



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

1 Objet social

L'association dite « Association pour la Recherche sur la Sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone » a pour buts :

- D'apporter un soutien aux patients et à leur famille, dans le respect des diversités, des situations et des souhaits,
- De soutenir les recherches sur la Sclérose latérale amyotrophique - dite aussi « Maladie de Charcot » - et les autres maladies du motoneurone, et d'encourager toutes les initiatives engagées contre ces maladies et les handicaps qu'elles entraînent,
- De promouvoir la réflexion et la collaboration avec le corps médical,
- De favoriser les échanges et les projets communs avec toutes les autres associations luttant contre les maladies neurologiques et leurs conséquences,
- De sensibiliser l'opinion publique sur cette maladie,
- De solliciter le concours des pouvoirs publics et du secteur privé en vue de la réalisation des objectifs définis ci-dessus,
- De lutter pour une citoyenneté pleine et entière des malades.



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Les missions sociales se déclinent plus précisément de la façon suivante :

- Soutenir gratuitement les malades et les aidants pour une meilleure qualité de vie : mise à disposition d'aides techniques, soutien psychologique et écoute, aide sociale et juridique et formation des aidants familiaux et professionnels ;
- Accélérer et promouvoir la recherche par le soutien et le financement de programmes de recherche ;
- Sensibiliser, communiquer et faire connaître la maladie.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par l'association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont notamment les suivants :

- Versement de fonds pour la recherche
- Prêt de matériel à titre gracieux auprès des malades sollicitant l'association et accompagnement par des ergothérapeutes afin d'apporter une réponse individualisée pour le mieux-être du malade
- Participation au financement des journées « recherche » organisées par la filière
- Proposition de séances de groupes de paroles à destination des aidants proches et à la famille endeuillée
- Accompagnement et formation des bénévoles dans leurs missions d'aide, de sensibilisation et de collecte,
- Mise en place de campagnes promotionnelles et d'événements nationaux et régionaux pour faire connaître l'association et encourager la générosité du public.

Afin de mener à bien ses missions, l'association dispose des ressources suivantes :

- Produits issus de la générosité du public (cotisations sans contrepartie, dons, legs, mécénat) ;
- Revenus issus de produits liés à la générosité du public (revenus issus de legs, produits financiers, produits des événements etc) ;
- Subventions ;
- D'autres produits.



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'Association est vigilante à l'égard des effets économiques résultant de la guerre en Ukraine qui sévit depuis le 24 février 2022. L'Association n'a aucune exposition directe à cette crise mais cet événement pourrait affecter son environnement économique. A la date d'établissement des comptes annuels, aucun élément susceptible d'affecter significativement l'activité de l'Association n'est survenu et/ou connu.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

Notre entité n'a constaté aucun changement de méthode comptable.

5.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

5.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 Principales méthodes comptables

5.3.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

5.3.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan comptable général.



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

6 Informations relatives aux postes du bilan

6.1 Actif immobilisé

Règles de valorisation de l'actif

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	31/12/2021	Variations de l'exercice			31/12/2022
		+	-	Virements	
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	De poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	96 074				96 074
Immobilisations incorporelles en cours	-	117 540			117 540
Total Immobilisations incorporelles	96 074	117 540	-	-	213 614
Terrains	309 744		19 500		290 244
Constructions	2 821 040		175 500		2 645 540
Install. Tech., mat., outillage	2 661 789	195 325	33 621		2 823 493
Install. générales, ag. Am. divers	45 109				45 109
Matériel de transport	10 735				10 735
Matériel de bureau, informatique, mobilier	104 713	1 420			106 133
Immobilisations corporelles en cours	-				-
Avances et acomptes	-				-
Total Immobilisations corporelles	5 953 130	196 745	228 621	-	5 921 254
Biens reçus pas legs ou donations	500 000		500 000		-
Participations et créances rattachés	-				-
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts et autres immo. financières	1 169				1 169
Total Immobilisations financières	1 169	-	-	-	1 169
Total	6 550 373	314 285	728 621	-	6 136 037

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	31/12/2021	Variations de l'exercice			31/12/2022
		+	-	Virements	
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Réaffectation d'immos	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	96 032	42	-	-	96 074
Total Immobilisations incorporelles	96 032	42	-	-	96 074
Constructions	830 559	172 589	94 389		908 759
Install. Tech., mat., outillage	1 657 114	345 930	33 621		1 969 423
Install. générales, ag. Am. divers	8 404	2 765	-		11 169
Matériel de transport	10 735	-	-		10 735
Matériel de bureau, informatique, mobilier	95 917	6 429	-		102 346
Immo. Grevées de droits	-	-	-		-
Total Immobilisations corporelles	2 602 729	527 712	128 010	-	3 002 431
Total	2 698 761	527 754	128 010	-	3 098 505

6.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

6.1.3.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée d'amortissement
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	L	3 à 8 ans

Pour les immobilisations incorporelles non amortissables, il est constaté une provision pour dépréciation lorsque la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à son prix d'achat.

6.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

6.1.4.1 Modalités d'amortissements

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée d'amortissement
Agencements, aménagements des terrains	-	6 à 10 ans
Constructions	-	10 à 20 ans
Agencement des constructions	L	12 ans
Matériel et outillage industriels	L	5 ans
Agencements, aménagements, installations	L	6 à 10 ans
Matériel de transport	L	4 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 à 10 ans
Mobilier	L	5 à 10 ans
Fauteuil manuel ou électrique	L	3 à 5 ans
Tablette commande oculaire/souris	L	3 à 5 ans

6.1.5 Dépréciation de l'actif immobilisé

Néant.

6.2 Actif circulant

6.2.1 Créances, dont reçues par legs ou donations / dépréciations

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	1 169	1 169	-
Créances rattachées à des participations			-
Prêts (1)			-
Autres	1 169	1 169	-
Créances de l'actif circulant	74 174	74 174	-
Créances Clients et Comptes rattachés	-	-	-
Créances reçues par legs ou donations	46 690	46 690	-
Autres	27 484	27 484	-
Charges constatées d'avance	26 130	26 130	
Total	101 473	101 473	-

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

(*) dont aides personnalisées

6.2.2 Créances reçues par legs ou donations

A la date d'acceptation par le Conseil d'Administration, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres. Au 31 décembre 2022, les créances reçues par legs ou donations s'élèvent à 46 690 €.

6.2.3 Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 25 380 € au 31 décembre 2022. Ils se composent principalement du solde de la subvention à recevoir de 24 000 € par la CNAM.

6.2.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 26 130 €. Elles sont relatives à l'exploitation.

6.3 *Fonds propres*

6.3.1 *Tableau de variation des Fonds propres*

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation		Diminution		Solde à la fin de l'exercice
		Montant	Dont générosité publique	Montant	Dont générosité publique	
Fonds propres sans droit de reprise	260 732					260 732
Fonds propres avec droit de reprise	1 057 400					1 057 400
Réserves	2 961 058	839 299	804 471			3 800 357
Report à nouveau	1 084 137					1 084 137
Résultat de l'exercice précédent	839 299			839 299	804 471	0
Résultat de l'exercice				4 045	25 720	-4 045
Situation nette	6 202 627	839 299	804 471	843 344	830 191	6 198 583
Autres fonds propres						
Total	6 202 627	839 299	804 471	843 344	830 191	6 198 583

6.4 *Fonds reportés et dédiés*

6.4.1 *Fonds reportés liés aux legs ou donations*

Les fonds reportés sont comptabilisés quand l'entité n'a pas encore encaissé ou transféré à la clôture les montants correspondants aux legs acceptés en Conseil d'Administration. Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation du legs.

Les fonds reportés liés aux legs s'élèvent à 46 690 € au 31 décembre 2022.

6.4.2 *Fonds dédiés*

	Fonds à dégager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice		Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Montant global	Augmentation : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant global
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Fonds dédiés sur projet	67 000	-	9 060	57 940
Fonds dédiés sur subvention FNDS	-	58 730	-	58 730
Autres fonds dédiés	-	-	-	-
TOTAL	67 000	58 730	9 060	116 670

6.5 Provision pour risques et charges

Provisions	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant global
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	1 763	-	679	1 084
Total	1 763	-	679	1 084

6.5.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les provisions sont évaluées à 1 084 € et sont comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Les paramètres économiques retenus sont :

- Un taux d'actualisation de 3,80%,
- Un départ prévu, sauf dérogation individuelle, entre 62 et 65 ans.

Ce principe veut que les mêmes règles et procédures comptables soient appliquées chaque année afin que les informations comptables soient comparables.

6.6 Dettes

6.6.1 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	3 400	-	3 400	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 641	53 641		
Dettes fiscales et sociales	88 384	88 384		
Autres dettes	97 563	97 563		
Produits constatés d'avance	-	-		
Total	242 988	239 588	3 400	-

6.6.2 Détail autres dettes : aides pour la recherche

Autres dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Dotations 2013	19 000	19 000		
Dotations 2014	5 000	5 000		
Dotations 2015				
Dotations 2016	25 000	25 000		
Dotations 2017	2 500	2 500		
Dotations 2018				
Dotations 2019				
Dotations 2020	45 130	45 130		
Dotations 2021				
Dotations 2022				
TOTAL	96 630	96 630		

L'engagement hors bilan représente 1 579 K€ au 31 décembre 2022. Les engagements de recherche sont liés à des conventions pluriannuelles avec comme obligation pour le chercheur d'établir des rapports intermédiaires scientifiques et financiers.

6.6.3 Charges à payer

Charges à payer	Montant brut
Fournisseurs	27 113
Factures non parvenues	27 113
RRR à accorder at autres avoirs	-
Congés payés, CET et RTT	42 102
Congés provisionnés	28 511
Charges sociales sur congés payés	10 379
Charges fiscales sur congés payés	3 211
Autres dettes fiscales et sociales	10 304
Personnel	-
Organismes sociaux	-
Etat	10 304
Autres dettes	96 630
Total	176 148

6.6.4 Produits constatés d'avance

Néant.

7 Informations relatives au Compte de résultat

7.1 Ventilation des produits d'exploitation

Montants en €	2022	2021
Cotisations	25 950	28 825
Ventes de marchandises	460	2 465
Locations	38 333	53 213
Concours publics et subventions d'exploitation	80 000	-
Dons	1 555 971	1 373 596
Mécénat	84 936	19 984
Legs, donations et assurance-vie	1 063 680	1 274 519
Contributions financières	-	52 000
Reprises sur amort. Dépr. prov. et transferts de charges	7 911	5 071
Utilisations des fonds dédiés	9 060	-
Autres produits	1 961	98 484
Total	2 868 263	2 908 157

7.2 Ventilation des produits liés aux legs

Rubriques	2022	2021
Legs acceptés au cours de l'exercice	20 970	166 684
Assurances vies encaissées	289 231	515 148
Ventes de biens reçus par legs	498 227	639 083
Reprises de fonds reportés	745 684	935 058
Décomptes notaires liés aux legs	25 644	-
VNC des biens reçus par legs cédés au cours de l'exercice	- 500 000	- 635 000
Dotations aux fonds reportés	- 16 076	- 166 684
Dépréciation liée aux legs	-	- 179 769
Total	1 063 680	1 274 519

7.3 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif salarié de l'ARSLA au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Employés	4	
Total	8	

7.4 Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de contributions bénévoles dont la valorisation est la suivante :

Prestations bénévoles en nature	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre d'heures	10 151	5 280	470	16 250	15 989	16 790	16 890
Valorisations en euros :	-	-	-	-	-	-	-
- Masse salariale	112 372	55 812	4 818	158 600	156 053	163 870	163 326
- Charges sociales	33 712	16 744	1 445	47 580	46 816	49 161	48 997
Total	146 084	72 556	6 263	206 180	202 869	213 031	212 323

La méthode de calcul de la valorisation des contributions volontaires est :

- Les heures de bénévolat sont valorisées au taux du SMIC horaire. Les charges sociales et fiscales théoriques basées sur ces heures de bénévolat sont fixées à 30% du montant brut valorisé.

Les contributions volontaires sont constituées :

- De bénévoles assurant la représentation de l'association sur le terrain, la gestion des dons, la gestion des prêts de matériels, la ligne d'écoute... ;
- Des membres du conseil d'administration ;
- Des membres du conseil scientifique ;
- Des membres du comité qualité de vie et aides techniques.

**ARSLA**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

7.5 Engagement hors bilan**7.5.1 Engagements reçus**

Néant.

7.5.2 Engagements donnés**7.5.2.1 Engagements concernant les conventions de recherche**

Le montant de l'engagement concernant les conventions de recherche représente au total 1 579 K€.

7.5.2.2 Engagements concernant la convention de recherche PULSE

Le montant total de l'engagement hors bilan représente 422 K€ au 31 décembre 2022.

7.6 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes 2022 pris en charge dans l'exercice se ventile comme suit :

	Montant en K€
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	15
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	15



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

8 Le don en confiance

8.1 Remboursement des frais des administrateurs

Le montant des remboursements de frais des administrateurs est de 1462 € pour la présidente et de 7 540 pour les autres administrateurs correspondant essentiellement aux frais de déplacement.

8.2 Remboursement de frais

Le montant des frais de remboursement des frais de la directrice est de 1478 €. Il correspond à des achats de matériel pour l'association.

8.3 Rémunération des dirigeants

Information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 : les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association ARSLA sont le président, et les deux vice-présidents. Ils ne perçoivent aucune rémunération de l'association.

Information sur les cinq plus hautes rémunérations : l'association ayant uniquement 6 salariés ne souhaite pas communiquer sur cette donnée par respect envers son équipe.

9 **Compte de résultat par origine et par destination**

L'ARSLA fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991. Le compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources issues de la générosité du public (CER) sont présentés ci-après. Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CROD et du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

9.1 **Définition des missions sociales**

Conformément à ses statuts, l'ARSLA a pour but :

- D'apporter un soutien aux patients et à leur famille, dans le respect des diversités, des situations et des souhaits ;
- De soutenir les recherches sur la Sclérose Latérale Amyotrophique – dite aussi « maladie de Charcot » – et les autres maladies du motoneurone, et d'encourager toutes les initiatives engagées contre ces maladies et les handicaps qu'elles entraînent ;
- De promouvoir la réflexion et la collaboration avec le corps médical et scientifique ;
- De favoriser les échanges et les projets communs avec toutes les autres associations luttant contre les maladies neurologiques et leurs conséquences ;
- De sensibiliser l'opinion publique sur cette maladie ;
- De solliciter le concours des pouvoirs publics et du secteur privé en vue de la réalisation des objectifs définis ci-dessus.

Les missions sociales se déclinent plus précisément de la façon suivante afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs :

- Soutenir les malades et les aidants pour une meilleure qualité de vie : mise à disposition d'aides techniques, soutien psychologique et écoute, aide sociale et juridique et formation des aidants familiaux et professionnels ;
- Accélérer et promouvoir la recherche par le soutien et le financement de programmes de recherche ;
- Sensibiliser, communiquer et faire connaître la maladie.

9.2 **Ressources issues de la générosité du public et autres ressources**

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent de :

- cotisations sans contrepartie .
- dons, legs et mécénat : Dons manuels, legs et assurances vies, mécénat.

- autres produits liés à la générosité du public : produits financiers, produits de cession des immobilisations issues de la générosité publique (legs ou donations), produits liés à la gestion du patrimoine immobilier issu de legs ou donations.

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de l'ARSLA à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent notamment à ce jour :

- De subventions publiques,
- De contributions financières sans contrepartie
- D'autres produits divers.

9.3 Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts directs sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

- Pour les missions sociales : coûts des dépenses directes des missions sociales,
- Pour les frais de recherche de fonds : coûts directs des opérations d'appel à générosité et de recherche de fonds privés,
- Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis.

Les coûts indirects sont composés des coûts complets de personnels, répartis par clé individuelle en fonction des missions de chaque salarié. Ils comprennent :

- Salaires + charges sociales, taxes et assimilées,
- La répartition des coûts liés à la communication répartis entre missions sociales (plaidoyer) et frais de recherche de fonds (appels aux dons).

Tableau de passage entre les charges par nature et les emplois

Tableau de reconciliation entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	VNC de cessions réintégrées en autres produits	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Total
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises												-
Variation de stock												-
Autres achats et charges externes	457 022				123 515	4 830	73 248					658 615
Aides financières versées		1 196 749										1 196 748
Impôts, taxes et versement assimilés	8 231				2 310		9 973					20 514
Salaires et traitements et charges sociales	265 418				54 384		111 426					431 227
Dotations aux amortissements et provisions	498 056				7 700		21 999					527 754
Dotations aux provisions												-
Report en fonds dédiés											58 730	58 730
Autres charges	596				120		5 412					6 128
Charges financières							51					51
Charges exceptionnelles	100								100 610			100 710
Participations des salariés aux résultats												-
Impôt sur les bénéfices												-
TOTAL	1 229 423	1 196 749	0	0	188 029	4 830	222 110	0	100 610	0	58 730	3 000 478

9.4 Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- Missions sociales,
- Frais d'appel des fonds,
- Frais de fonctionnement.

9.5 Les immobilisations

Les immobilisations acquises sont prioritairement financées par les ressources issues de la générosité du public affectées à l'achat d'aides techniques et de matériel de compensation de l'handicap, ou non affectées. Leur montant s'élève en 2022 à 314 K€.

Pour les acquisitions significatives, un plan de financement est présenté afin d'identifier la quote-part des ressources issues de la générosité publique utilisée pour financer leur acquisition. En 2022, aucune immobilisation significative n'a été identifiée.

9.6 Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2022

9.6.1 Le compte de résultat par origine et par destination

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	25 950	25 950	28 825	28 825
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	1 555 971	1 555 971	1 373 596	1 373 596
Mécénat	84 936	84 936	19 984	19 984
Legs, Donations et assurances vies	1 063 680	1 063 680	1 274 520	1 274 520
Autres produits liés à la générosité du public	63 613	63 613	124 612	124 612
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise			-	
Contributions financières sans contre partie			52 000	
Autres produits non liés à la générosité du public	11 937		30 800	
3. Subventions et autres concours publics	80 000		-	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	679		4 028	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	9 060			
TOTAL	2 895 828	2 794 151	2 908 365	2 821 537
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	1 229 423	1 208 153	1 028 813	1 028 813
Versement à d'autres organismes	1 196 749	1 196 749	608 982	608 982
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	188 029	188 029	219 109	219 109
Frais de recherche d'autres ressources	4 830	4 830		
3. Frais de Fonctionnement	222 110	222 110	145 162	145 162
4. Dotation aux provisions et dépréciations	-		-	-
5. Impôts sur les bénéfices	-		-	-
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	58 730		67 000	15 000
TOTAL	2 899 872	2 819 872	2 069 066	2 017 066
EXCEDENT OU DEFICIT	- 4 044	- 25 720	839 299	804 471



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2022		31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	146 083	146 083	72 556	72 556
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	146 083	146 083	72 556	72 556
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	101 701	101 701	48 506	48 506
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 245	2 245	4 562	4 562
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	42 137	42 137	19 488	19 488
TOTAL	146 083	146 083	72 556	72 556

9.6.2 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR ORIGINE	31/12/2022	31/12/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2022	31/12/2021
1. Missions sociales	2 404 902	1 637 796	Ressources de l'exercice		
Réalisées en France			1. Ressources liées à la générosité du public	2 794 151	2 821 537
Actions réalisées par l'organisme	1 208 153	1 028 813	Cotisations sans contrepartie	25 950	28 825
Versement à d'autres organisations	1 196 749	608 982	Dons, legs et mécénats		
Réalisées à l'étranger			Dons manuels	1 555 971	1 373 596
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat	84 936	19 984
Versement à d'autres organisations			Legs, Donations et assurances vies	1 063 680	1 274 520
2. Frais de recherche de fonds	192 859	219 109	Autres ressources liées à la générosité du public	63 613	124 612
Frais d'appel à la générosité du public	188 029	219 109			
Frais de recherche d'autres ressources	4 830	0			
3. Frais de fonctionnement	222 110	145 162			
TOTAL DES EMPLOIS	2 819 872	2 002 066	TOTAL DES RESSOURCES	2 794 151	2 821 537
Dotations aux provisions et dépréciations	0	0	Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice	0	15 000	Utilisations de fonds dédiés antérieurs		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-25 720	804 471	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	-
TOTAL			TOTAL	2 794 151	2 821 537
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	2 556 775	1 748 434
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	-25 720	804 471
			Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public	-213 674	503 983
			DAP immo financées par la GP	527 754	507 854
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	2 845 135	2 556 775



ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR

	31/12/2022	31/12/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2022	31/12/2021
1. Contributions volontaires aux missions sociales			Ressources de l'exercice		
Réalisées en France	101 701	48 506	1. Contributions volontaires liées à la générosité		
Réalisées à l'étranger			du public		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 245	4 562	Bénévolat	146 083	72 556
3. Contributions volontaires au fonctionnement	42 137	19 488	Prestations en nature		
			Dons en nature		
TOTAL	146 083	72 556	TOTAL	146 083	72 556

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT	15 000,00	
Utilisation		
Report		15 000,00
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	15 000,00	15 000,00